

saison 2019-2020

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex

5800000.coc@ffhandball.net

01 56 70 74 74

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



COUPE DE
LA LIGUE

RÉGIONAUX &
DÉPARTEMENTAUX

TIRAGE DES 1/64^{ES} DE FINALE

à jouer avant le 3/11/2019

MASCULINS

5875052	PARIS 18E HB	-	Exempt	
5875056	PARIS SC	-	Exempt	
5877009	CLAYE SOUILLY SHB	-	VILLENEUVE-LE-ROI HB	5894038
5877016	US LAGNY-MONTÉVRAIN	-	Exempt	
5877021	USJM HB MITRY-MORY	-	Exempt	
5877034	TORCY HB MLV	-	Exempt	
5877035	US VAIRES EC	-	Exempt	
5877041	HBC DU LOING	-	Exempt	
5877043	HBC THIERRY PONTAIN	-	Exempt	
5877067	HBC CAMPÉSIEN	-	Exempt	
5877078	SÉNART AHB	-	Exempt	
5877080	AS MAROLLES HB	-	Exempt	
5878002	AS MANTAISE	-	Exempt	
5878007	AS BONNIERES	-	Exempt	
5878046	HOUILLES – LE VÉSINET – CARRIÈRES HB	-	Exempt	
5878054	TRIEL – CHANTELOUP – HAUTIL HB	-	Exempt	
5878056	ENT. ALLIANCE VSH78	-	Exempt	
5878072	ASC TRAPPES	-	Exempt	
5878076	ST-GERMAIN HB	-	Exempt	
5891006	BONDOUFLE AC CE	-	Exempt	
5891007	ES BRUNOY	-	Exempt	
5891011	DRAVEIL HB	-	Exempt	
5891015	SCA 2000 ÉVRY	-	Exempt	
5891017	HBC VAL-DE-SEINE	-	Exempt	
5891025	H MENNECY VE	-	Exempt	
5891026	MORSANG-FLEURY HB	-	Exempt	
5891030	US RIS-ORANGIS	-	AVON SC	5877001
5891031	STE GENEVIEVE SP.	-	Exempt	
5891034	SAVIGNY HB 91	-	Exempt	
5891047	AS ITTEVILLE	-	Exempt	
5892002	AC BOULOGNE BILLANCOURT	-	Exempt	
5892005	ASV CHATENAY-MALABRY	-	Exempt	
5892011	CHAVILLE HB	-	Exempt	
5892012	CLAMART HB	-	Exempt	
5892015	AS FONTENAY-AUX-ROSES	-	Exempt	
5892019	USM MALAKOFF	-	Exempt	
5893001	AS BONDY	-	Exempt	

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

5893002	ENT. NOISY / GAGNY	-	Exempt	
5893009	AULNAY HB	-	Exempt	
5893012	BLANC-MESNIL SP.	-	Exempt	
5893024	NEUILLY-PLAISANCE SP.	-	Exempt	
5893032	LA DIONYSIENNE HB	-	Exempt	
5893055	VILLEMOMBLE HB	-	Exempt	
5893069	VILLEPINTE HBC	-	Exempt	
5894001	US ALFORTVILLE	-	Exempt	
5894004	US IVRY	-	Exempt	
5894005	CSA KREMLIN-BICÉTRE	-	Exempt	
5894009	REVEIL DE NOGENT	-	Exempt	
5894019	US FONTENAYSIENNE	-	Exempt	
5894023	CA L'HAÏ-LES-ROSES	-	Exempt	
5894026	ENT. PLESSÉEENNE	-	Exempt	
5894029	ES SUCY	-	Exempt	
5894031	CS VALENTON	-	CO CROSNE	5891058
5894050	RSC CHAMPIGNY	-	Exempt	
5894055	JOINVILLE HBA	-	Exempt	
5895001	COM ARGENTEUIL	-	E IGNY-VAUHALLAN	5891038
5895002	HB ST-BRICE 95	-	Exempt	
5895018	US DEUIL – ENGHIEU – MONTMORENCY	-	Exempt	
5895020	ENT. ROISSY – PAYS DE FRANCE	-	Exempt	
5895021	ST-GRATIEN / SANNOIS HBC	-	Exempt	
5895022	HBC ST-LEU / TAVERNY	-	Exempt	
5895023	AS ST-OUEN-L'AUMÔNE	-	Exempt	
5895025	HBC SOISY / ANDILLY / MARGENCY	-	Exempt	
5895035	US ÉZANVILLE/ÉCOUEN	-	Exempt	

RAPPELS

Règle de participation

Tout joueur ou toute joueuse de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Tous joueur ou toute joueuses de moins de 18 ans ayant participé à 6 matchs en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Les joueurs ou joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes), sauf pour les ¼ de finale et les ½ finales, disputés le même jour en 2 x 25 mn.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées sauf les licences de type C.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z